

République Française  
Département de l'Hérault  
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 03/09/2021

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** N°

Séance du 9 septembre 2021 45-2021

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Absents : 1

Représentés : 3

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Un le Neuf Septembre à 18 heures  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

**Présents :** SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, VEDEL P,  
QUEVREUX M, GILHET B, KROGSDAHL A, STEHLE C.,

**Absent représenté :** MINAZZO D procuration à SIEGEL R, GILHET B

procuration à THEULE JC, KROGSDAHL A procuration à MORESMAU JP

**Absent :** NICAISE V.

**Objet : Attribution des subventions aux associations année 2021**

Après avoir étudié les dossiers de demandes de subvention déposés par les associations  
au titre de l'année 2021, M. le Maire demande au Conseil Municipal de passer au vote.

Le Conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Propose de verser aux différentes associations les subventions suivantes pour 2021 :

ASSOCIATIONS	Montants 2021
<b>Sur le Budget Général</b>	
SYNDICAT DE CHASSE ST HUBERT	2 500,00 €
ASS. PÊCHE LA GAULE ANIANAISE	1 550,00 €
ASS LES SOUMIAIRES	1 300,00 €
ASS. SPORTS ET LOISIRS	1 283,00 €
ASS AU VILLAGE	1 000,00 €
<b>Total Budget Général</b>	<b>7633,00 €</b>
<b>Sur le budget Culturel- Musée</b>	
LES AMIS DE ST GUILHEM	2 500,00 €
THÉÂTRE DU BOUT DU MONDE	1 500,00 €
CHORALE	1 200,00 €
<b>Total Budget Musée</b>	<b>5 200,00 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>12 833 ,00 €</b>

Acte rendu  
exécutoire après  
dépôt en  
préfecture le



Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,  
SIEGEL R.

MORESMAU JP.	BRUNEL MINAZZO D.	HOMBERT B.
THEULE JC.	GILHET B.	VEDEL P.
NICAISE V.	KROGSDAHL A.	STEHLE C.
	QUEVREUX M.	